

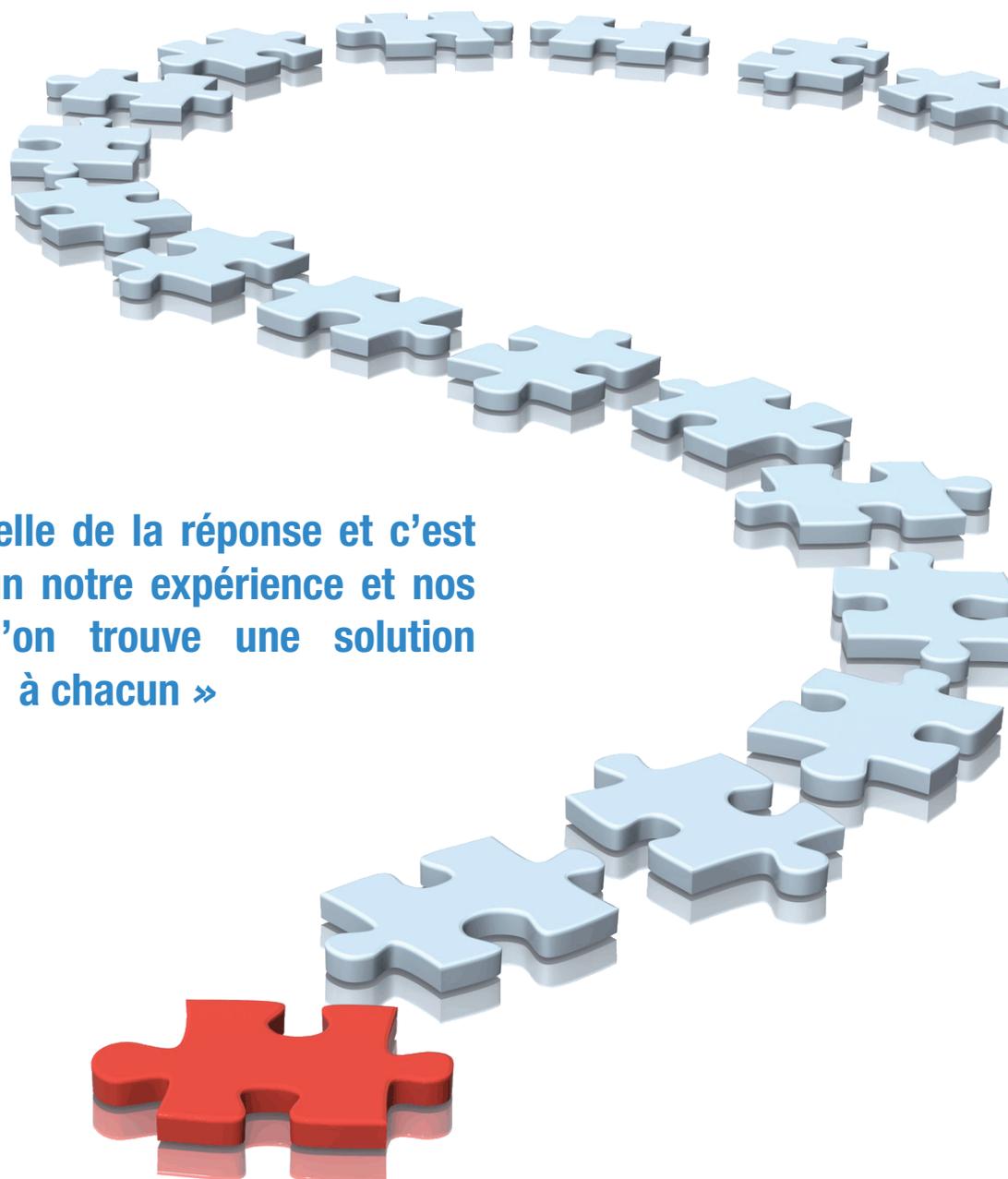
■ Déclaration  
d'engagement  
des signataires



■ Vocation  
du Club  
Entreprises SR 69

# CHARTRE D'ENGAGEMENT - AVENANT

PRÉVENTION DU RISQUE ROUTIER EN MILIEU PROFESSIONNEL  
**2009-2012**



**« On a tous une parcelle de la réponse et c'est  
en mettant en commun notre expérience et nos  
connaissances que l'on trouve une solution  
adaptée à chacun »**

# LES PHOTOS DE LA SIGNATURE SEPTEMBRE 2009



## LA PARTIE COMMUNE DE LA CHARTE

L'expérience des préventeurs au service de la maîtrise des risques routiers professionnels

### Fondation du Club

1. les membres doivent participer aux travaux du club SR dans le cadre des groupes thématiques.
2. l'engagement peut se faire annuellement sans signature de charte.
3. l'engagement peut se faire sur 5 ans avec signature de charte.

### Fonctionnement du Club



### Ambition du Club

1. convaincre d'autres entreprises de participer à une démarche SR et aux travaux du Club.
2. accompagner tout type de structure dans sa démarche PPRR - Plan de Prévention du Risque Routier - , notamment au niveau de la communication/prévention/sensibilisation.

### Cadre de travail du Club

La responsabilité du Club se limite à :

1. être force de proposition et ne peut en aucun cas se substituer aux décisions prises par les directions de chaque entreprise.
2. le Club ne possède ni ressources, ni biens propres, ni personnel, ne lève pas de cotisations et ne reçoit pas de dons financiers.
3. son essence repose sur la mutualisation des connaissances de chacun des membres.

## BILAN

L'expérience des préventeurs au service de la maîtrise des risques routiers professionnels

**Dès sa création, le Club Entreprises Sécurité Routière du Rhône a eu pour but de promouvoir la culture Sécurité Routière au sein de ses différentes entreprises membres. L'objectif principal est de se positionner comme un club pro actif qui évolue afin de mener des actions efficaces pour diminuer l'accidentologie dans le milieu professionnel.**

**Toutes nos réalisations passées ou à venir se font dans un seul esprit : que le partage de l'expérience des préventeurs soit au service de l'amélioration et de la maîtrise des risques routiers professionnels.**

### Les grandes dates

- 2000 > Création du Club / le Club compte 10 membres / 1ère charte avec l'État
- 2003 > 2ème charte avec l'État
- 2006 > Le Club compte 20 entreprises signataires
- 2008 > Création du Pôle Organisationnel et des Unités Techniques
- 2009 > Création d'un blog / 3ème charte avec l'État
- 2010 > Ouverture du Club aux micro entreprises (BTP, transport)
- 2011 > Le Club compte 40 membres

### Les faits marquants

Fédéré autour de la Préfecture du Rhône, le Club est une représentation fidèle de la diversité économique, industrielle et administrative du département.

La longévité du Club, les engagements renouvelés avec l'État, la création d'un blog et le nombre croissant de ses membres démontrent son intérêt et son dynamisme.

Depuis ses débuts, le Club a toujours été un lieu de reconnaissance pour les préventeurs, un lieu de promotion des actions menées en entreprise, un lieu de partage des bonnes pratiques de prévention.

## PERSPECTIVES

L'expérience des préventeurs au service de la maîtrise des risques routiers professionnels

### Perspectives

Afin d'enrichir son savoir en matière de sécurité routière, le Club a prévu de s'adosser davantage aux compétences d'experts publics et privés lors d'interventions ciblées.

Les « unités techniques », concept novateur, seront mises en performance grâce à une gestion en mode « projet ».

Le principe de réunions plénières en journées complètes sera pérennisé, ce qui devrait favoriser davantage les échanges internes, l'une des raisons d'être du Club.

Afin d'offrir un socle de connaissances commun, le Club propose à ses membres une formation qualifiante innovante : l'Intervenant de Sécurité Routière en Entreprise (ISRE), dispensée par la Préfecture du Rhône.

### Une devise

**« On a tous une parcelle de la réponse et c'est en mettant en commun notre expérience et nos connaissances que l'on trouve une solution adaptée à chacun »**



**SÉCURITÉ ROUTIÈRE  
TOUS RESPONSABLES**

Pour les quatre années à venir, le Bureau Sécurité Routière (BSR) de la Préfecture du Rhône s'engage à soutenir les entreprises et fédérations professionnelles signataires de la charte qui souhaitent mettre en œuvre des programmes d'actions de sécurité routière.

## Le Préfet du Rhône entend promouvoir la culture de sécurité routière



Partenaire de la première heure du Club Entreprises du Rhône, la Préfecture du Rhône s'engage fortement dans la prévention du risque routier professionnel auprès des entreprises.

En effet, en France, les accidents de la route sont désormais la première cause d'accidents mortels du travail, de mission et de trajets, tous secteurs d'activité confondus. Plus d'un accident mortel sur deux est un accident de la route.

### Objectifs

La lutte contre les accidents de la circulation liés au travail constitue donc un axe fort de la politique départementale de sécurité routière. Dans cette optique, la Préfecture du Rhône a signé un document général d'orientations (DGO) qui formalise la mobilisation de l'ensemble des partenaires autour d'orientations et de véritables projets départementaux pour les années 2009 à 2012. Au travers de ce DGO, la Préfecture réaffirme sa volonté de renforcer et de développer les actions et les partenariats en proposant de faire du risque routier en entreprises l'une des priorités d'actions dans le cadre de la lutte contre l'insécurité routière.

Outre sa mission d'impulsion et de coordination de cette politique publique sur l'ensemble du territoire départemental, le Préfet du Rhône entend promouvoir la culture de sécurité routière au sein de ses services ainsi qu'au sein de l'ensemble des services déconcentrés. Ainsi, au titre des années 2009 à 2012, la Préfecture incitera l'ensemble des services de l'Etat dans le Rhône à mettre en place des plans de prévention des risques routiers.

### Plan d'actions

Pour les quatre années à venir, le Bureau Sécurité Routière (BSR) de la Préfecture du Rhône s'engage à soutenir les entreprises et fédérations professionnelles signataires de la charte qui souhaitent mettre en œuvre des programmes d'actions de sécurité routière pour les salariés dans les entreprises et les apprentis dans les centres de formation professionnelle.

Plus concrètement, le Bureau Sécurité Routière propose aux

entreprises, aux artisans, aux professions libérales et aux fédérations professionnelles signataires de la charte du Club :

- de la documentation sécurité routière (affiches, dépliants, documentations diverses)
- des outils pédagogiques pour les actions de prévention
- des intervenants bénévoles spécialisés en sécurité routière compétents pour assurer des missions de conseil et d'animation voire de formation en milieu professionnel
- de la sensibilisation des responsables « sécurité routière » des entreprises signataires
- de mener une ECPA (Enquête Comprendre Pour Agir) lorsqu'un accident survient dans une entreprise partenaire
- de diffuser régulièrement l'actualité Sécurité Routière nationale et départementale

### Suivi

La Préfecture du Rhône établira annuellement un rapport d'activités relatif aux actions qu'elle aura menées avec les entreprises et fédérations professionnelles membres du Club Sécurité Routière.

# ENGAGEMENTS AIR LIQUIDE



Un engagement depuis de longues années, au travers d'une politique sécurité symbolisée dès 1984 par ZERO ACCIDENT puis LA SECURITE d'ABORD et depuis début 2009 penser SECURITE agir EN SECURITE.

## La maîtrise du risque routier est une priorité pour Air Liquide GIS Rhône Alpes Auvergne

Air Liquide : Gaz INDUSTRIELS SERVICES  
Région Rhône Alpes Auvergne

Une entreprise opérationnelle spécialisée dans la distribution en France des gaz industriels et des gaz de haute pureté, des matériels et services associés,

6000 clients - Des équipes tournées vers le client - 260 salariés sur 6 sites - 350 distributeurs partenaires - 800 installations en clientèle - 90 unités de production sur site client (FLOXAL)

De puissants moyens industriels et logistiques.  
780000 emballages livrés par an (bouteilles et cadres)  
150 000 tonnes de gaz liquide livrées par an

La maîtrise du risque routier est une priorité pour Air Liquide GIS Rhône Alpes Auvergne : 200 salariés et près de 50 conducteurs

Poids Lourds - Kilométrages parcourus = près de 7 millions de km par an  
Trajet (domicile-travail) : 1 000 000 km  
Missions (techniciens et commerciaux) : 750 000 km - Transport Matières Dangereuses (colis et liquide) 4 700 000 km

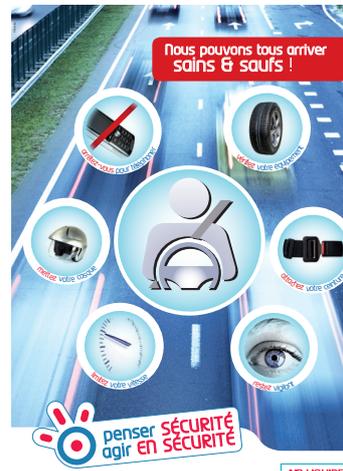
### Objectifs

- Poursuivre les actions de sensibilisation, de formation de l'ensemble du personnel
- Accentuer le travail en collaboration avec les entreprises de transports sous-traitantes
- Continuer les améliorations techniques des matériels (programmes d'entretien, nouveaux matériels)
- Analyser tous les accidents et incidents et diffuser les retours d'expériences

Afin de maintenir un taux d'accident le plus bas possible et de respecter la réglementation.



### Plan d'actions



#### Pour les collaborateurs Air Liquide

- Formation : pour tous les nouveaux arrivants une journée de stage sur circuit de sensibilisation à la conduite préventive. Recyclage régulier pour les itinérants. Animations régulières pour tous (mois de la sécurité, participation au programme Sécurité routière du groupe Air Liquide,)
- Audit : contrôle des véhicules, visite comportementale de sécurité au volant par la hiérarchie
- Prévention comportementale : interdiction de téléphoner en conduisant (avec ou sans kit mains libres)

- Véhicules techniques dédiés avec séparation conducteur et équipements d'intervention

#### Pour les conducteurs Poids Lourds sous-traitants

- Démarche commune avec les transporteurs
- Réunions conducteurs régulières (échanges, sensibilisation sur les accidents, vidéos)
- Formations-habilitantes (au-delà des obligations réglementaires)
- Accompagnement individuel du conducteur par moniteur du transporteur et formateur AL
- Formalisation du retour d'expérience à travers une information trimestrielle
- Visites comportementale de sécurité

#### Pour tous

- Suivi des statistiques accidents et incidents (taux fréquence, typologie)
- Remontée des situations de livraison non-conformes et suppression des situations dangereuses
- Sensibilisation aux risques de plain-pied (Descente de cabine et déplacement)

# ENGAGEMENTS VÉOLIA PROPRETÉ

En signant la charte d'engagement pour la prévention du risque routier en milieu professionnel, Véolia Propreté exprime sa volonté de faire de la sécurité routière une priorité absolue.



**Parce que la sécurité routière reste l'affaire de chacun d'entre nous !**

Référence du marché mondial de la gestion et de la valorisation des déchets, Véolia Propreté développe et met en œuvre des solutions sur mesure et respectueuses de la protection de l'environnement pour ses clients : entreprises, collectivités locales et professionnels de la santé. L'entreprise propose ainsi des services de propreté et de logistique des flux de déchets, le tri et le traitement des déchets dangereux et non-dangereux par incinération, compostage, stockage et traitement physico-chimique, ainsi que la valorisation finale des déchets sous forme d'énergie, de matières organiques et de matières premières recyclées.

Dans un métier où la fréquentation du réseau routier fait partie du quotidien de nos collaborateurs, la prise de conscience des risques qui y sont liés est indispensable. La conduite d'un véhicule, qu'il soit léger ou lourd, implique une sensibilisation et une responsabilisation de tous. C'est pourquoi une rigueur

absolue est de mise afin de préserver nos vies et celle d'autrui. Véolia Propreté entend assurer au mieux celles de ses collaborateurs, clients et partenaires en réduisant et en anticipant au maximum tout risque d'accident. Parce que la sécurité routière reste l'affaire de chacun d'entre nous !



## Objectifs

- Réduire et maîtriser le risque de sinistres routiers
- Réduire en nombre et en gravité le nombre de sinistres entraînant des blessures corporelles.
- Réduire le taux d'accidents liés aux véhicules d'exploitation.
- Réduire chaque année le nombre de sinistres.
- Réduire le taux de responsabilité des conducteurs de véhicules d'exploitation.
- Diminuer les risques routiers et adopter une conduite éco-responsable (éco-conduite).
- Intégrer la sécurité routière en tant que valeur fondamentale de la culture d'entreprise.

## Plan d'actions

- Promouvoir la sécurité routière dans le cadre privé et familial auprès des collaborateurs de Véolia Propreté Rhin Rhône.
- Organiser des formations pour chaque nouveau véhicule, avec conduite sur circuit et véhicules dédiés à l'intégration des équipes, ou sur simulateurs (notamment pour les poids lourds).
- Améliorer la co-activité des engins et des piétons à l'aide de caméras et conformément à la recommandation CNAM R437.
- Limiter le nombre de risques identifiés (points noirs) sur les circuits quotidiens des camions de collecte.
- Assurer un équipement matériel toujours plus innovant et performant pour éliminer les risques liés à la collecte.
- Pérenniser la synergie entre les entreprises de travail temporaire (ETT) et Véolia Propreté Rhin Rhône à travers les actions de partenariat (charte, audit, réunions).
- Implanter des caméras intelligentes pour éliminer les angles morts des camions-bennes.
- Analyser de manière complète et minutieuse chaque accident ou « presque-accident ».
- Former les conducteurs de poids lourds et de véhicules légers à la sécurité et l'éco-

conduite.

- Instaurer des règles et des comportements à suivre en matière de circulation, d'affichage, de stationnement, et d'évacuation sur l'ensemble des sites Veolia Propreté Rhin Rhône.
- Effectuer des actions de contrôle auprès des conducteurs (vérification des papiers/permis, formations obligatoires, respect des vitesses via les appareils enregistreurs).
- Sensibiliser et contrôler les conducteurs sur les effets des produits psychotropes.
- Maintenir une information et une formation interne régulière sur les questions de sécurité routière.
- Optimiser les voyages professionnels (favoriser la visioconférence, le covoiturage).

## Suivi

Suivi du nombre de formations à l'éco-conduite.  
Évolution des sinistres automobiles, selon les véhicules de fonction et d'exploitation.  
Suivi de la fréquence de la responsabilité du conducteur Véolia et des circonstances du sinistre.  
Suivi mensuel des incidents et gestion du feedback des collaborateurs impliqués.

# SIGNATURES



**SÉCURITÉ ROUTIÈRE  
TOUS RESPONSABLES**

Jean-Pierre CAZENAVE-LACROUTS  
Le Préfet délégué pour la défense et la sécurité



François PLE  
Directeur Air Liquide France Industrie,  
IM de la Région Rhône Alpes Auvergne



Alain DEPLA  
Directeur SQSE-MR Air Liquide France Industrie IM



Antoine GOUESBET  
Directeur QHSE  
(Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement)

# CONTACTS



**SÉCURITÉ ROUTIÈRE  
TOUS RESPONSABLES**

PREFECTURE de la REGION Rhône-Aples  
et du DEPARTEMENT du RHONE  
Centre de Ressources Sécurité Routière  
106 rue Pierre Corneille 69 419 LYON Cedex 03  
Tel : 04.72.61.62.69  
[pref-securite-routiere@rhone.gouv.fr](mailto:pref-securite-routiere@rhone.gouv.fr)



AIR LIQUIDE GIS Rhône Alpes Auvergne  
Alain CLAUDIN  
Responsable du centre de Service Liquide France Sud  
Air Liquide France Industrie IM  
2 rue Sauzai 69 320 FEYZIN  
Tel : 06.76.85.42.76  
[alain.claudin@airliquide.com](mailto:alain.claudin@airliquide.com)



VEOLIA PROPLETE  
Corinne CREBIER  
Chargée de mission QHSE - Périmètre Rhin Rhône  
105 av. du 8 mai 1945 69140 Rillieux la Pape  
Tel : 04.72.01.48.75  
[corinne.crebier@veolia-proprete.fr](mailto:corinne.crebier@veolia-proprete.fr)



Florence DUFOUR-FERRARA, Secrétaire générale  
Marion HERCE, Secrétaire générale adjointe  
Alain PONCET, Assistance logistique et marketing  
[clubentreprisesr69@live.fr](mailto:clubentreprisesr69@live.fr)  
<http://clubesr69.over-blog.com>





# Club Entreprises Rhône

## ILS ONT SIGNÉ LA CHARTE D'ENGAGEMENT 2009 - 2012



**SI, VOUS AUSSI, VOUS SOUHAITEZ BÉNÉFICIER DE L'ALLIANCE  
SI, VOUS AUSSI, VOUS SOUHAITEZ AGIR POUR PRÉVENIR LE RISQUE ROUTIER  
SI, VOUS AUSSI, VOUS VOULEZ APPORTER VOTRE PIÈCE AU PUZZLE**

**REJOIGNEZ-NOUS !**

**Bureau sécurité routière de la Préfecture du Rhône  
04.72.61.62.69  
clubentreprisesr69@live.fr ou <http://clubesr69.over-blog.com>**